

Orientations de l'Autorité bancaire européenne approuvées par le Collège de l'ACPR

Le tableau ci-dessous retrace les récentes décisions du Collège de l'ACPR concernant la mise en œuvre des orientations émises par les autorités européennes de supervision.

Objet	Séance du Collège de l'ACPR	Décision du Collège	Référence	Source	Date de publication (en anglais)
Orientations de l'ABE sur le caractère significatif, sensible et confidentiel et sur la fréquence de publication des informations dites « pilier 3 »	24 mars	Conformité	EBA/GL/2014/14	Règlement UE n° 575/2013 (CRR), articles 432 (paragraphe 1 et 2) et 433	23/12/2014